



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 19 Février 2014

Date de la convocation 12 Février 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.CAUSSEL Jean-Louis, M.SAGNES Bernard, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, M.FAVIER Marc, Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.CERET Hugues, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, Mme GOMIS Sylvie, Mme MILAN Andrée, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.LOPEZ Daniel, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, Mme DELMAS Louisiane, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.SEGURA René à M.CAZORLA Alain, M.MARTINEZ Antoine à M.GAIRAUD Francis, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.SANMARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.LIEB François à M.BARDEAU Francis, M.VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine</p>

Objet : Budget primitif 2014 – Budget annexe de la ZAC de La Barthe.

Monsieur LACROIX donne lecture du projet de budget primitif 2014 du Budget annexe « ZAC de la Barthe ».

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2014 :

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20140221-2014-02-19-08-DE Date de télétransmission : 21/02/2014 Date de réception préfecture : 21/02/2014</p>

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	BP 2014	Chap.	Désignation	BP 2014
011	Charges à caractère général	20 000.00	042	Stocks	433 193.31
66	Charges financières	25 721.00	043	Stocks financiers	25 721.00
042	Stocks	387 472.31			
043	Stocks financiers	25 721.00			
Total		458 914.31	Total		458 914.31

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2014	Chap.	Désignation	BP 2014
16	Emprunts et dettes assimilées	61 527.00	040	Stocks	387 472.31
040	Stocks	433 193.31	16	Emprunts et dettes assimilées	107 248.00
Total		494 720.31	Total		494 720.31

Considérant l'avis favorable émis par la commission finance réunie le 12 Février 2014, il est demandé aux membres du conseil d'approuver le budget primitif 2014 du budget annexe de la ZAC de la Barthe tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2014 du Budget annexe de la ZAC de la Barthe pour l'exercice 2014.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le budget primitif 2014 du budget annexe de la ZAC de la Barthe pour l'exercice 2014 tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.